

de notre jeune auteur, ne peut qu'être du plus heureux augure pour le succès du livre.

Notre intention n'est point de discuter toutes les pièces qu'il a rassemblées pour faire le procès à la comtesse Bonne de Bourbon, mère de l'infortuné Comte-Rouge, ni de le suivre dans les nombreuses citations des chroniqueurs, qui sont comme autant de témoins à charge dont il invoque les assertions. Mais qu'il nous soit permis de dire qu'il a peut-être tort de s'en rapporter à eux d'une manière trop absolue. En juge impartial, il aurait dû aussi produire les pièces favorables à l'accusée ; il eût été plus sage, plus généreux, plus conforme aux vrais principes de justice d'en agir ainsi ; son livre n'aurait pas pris les allures d'un réquisitoire en règle lancé contre la mémoire de cette princesse, dont, jusqu'à plus ample informé, nous ne prenons pas la défense, tant est odieux, invraisemblable, tant est contre nature, le crime qu'on lui reproche.

Ces réserves faites, nous avouerons qu'à quelque point de vue qu'on l'envisage, ce livre est instructif autant qu'intéressant, et qu'il ne peut manquer d'être lu et consulté par quiconque s'occupe d'étudier notre histoire provinciale.

Voici, d'ailleurs, l'énumération des chapitres dont se compose la table qui termine cet ouvrage, et qui donne une idée de la composition que son auteur a cru devoir employer :

- I. — Comment mourut le Comte-Rouge...
- II. — Comment gouverna le Comte-Rouge...
- III. — Ce que craignait Bonne de Bourbon...
- IV. — Comment Grandville s'enfuit après la mort du Comte.